



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

OBJET : Séance extraordinaire du conseil municipal, le 19 décembre 2022 pour l'adoption du budget 2023 et du programme triennal des immobilisations

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Rémi-De-Tingwick

Une séance extraordinaire sera tenue le **19 décembre 2022 à 19h** à la salle du conseil au 1465 rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick afin de traiter les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.
3. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick pour les années 2023-2024-2025.

Les délibérations et les questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget 2023 et le PTI 2023-2024-2025.

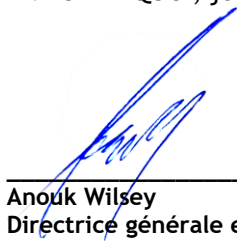
DONNÉ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK CE 29^e JOUR DE NOVEMBRE 2022.


Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en publiant sur le site de la municipalité le 29^e jour de novembre 2022, le tout conformément au règlement 2021-202

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29^e jour novembre 2022



Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière